

Réf: Dossier 455977

## Avis de constitution

### SOCIETE « FEMRAD »

Siège Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot D84, Ilot 35

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 08/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FEMRAD »

Objet : Conception, Production, Commercialisation et Distribution de coffrets cadeaux, produits Artisanaux, agroalimentaires, Souvenirs de Côte d'Ivoire et dérivés ; Evènement de voyage et tourisme ; Commerce général ; Fourniture de matériels de bureau ; import-export.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot D84, Ilot 35

Dirigeant(s) Mme KADJO EVELYNE ELODIE Epouse KOUADIO (GÉRANT), Mme KADJO AMANDINE PELAGIE

Epouse ONYEAGBAKU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05818 du 28/11/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73245/GTCA/RC/2025 du 28/11/2025

